

Risques sur la structure du parvis de la Grande-poste

## Les experts sceptiques



La Grande-Poste d'Algiers, lieu de convergence hebdomadaire du mouvement citoyen. © bilhell zehani /Liberté

**Selon des experts en construction, le problème de corrosion dans le plancher du parvis de la Grande-Poste est ancien. Il est impacté par des infiltrations d'eau et l'humidité. Une opération d'étalement d'urgence nécessite deux à trois jours de travaux.**

Après un bras de fer corsé entre manifestants et forces antiémeutes à la Grande-Poste, la wilaya d'Algiers a diffusé, vendredi, vers 17h, un communiqué dans lequel elle justifie l'interdiction de l'occupation de l'entrée de l'édifice par "le surpoids et la vétusté de l'immeuble", qui ont conduit à "une déformation par endroits du revêtement du sol et une corrosion accentuée affectant les solives métalliques de la trame gauche du palier de repos". Ni le collège des experts architectes, ni des cadres du CGS (Centre de gestion des structures), ni des architectes travaillant sur le patrimoine ancien n'ont entendu parler, jusqu'à ce jour, du rapport. De fil en aiguille, l'on a appris que l'expertise a été requise par l'APC d'Algiers-Centre le 13 mai. Les conclusions de l'organisme du Contrôle technique de la construction (CTC) ont été remises le 16 mai. M. Oumazouz, un expert en génie civil, qui a travaillé comme consultant sur le projet de sa rénovation, souligne que la Grande-Poste est la propriété du secteur de la poste et des nouvelles technologies de l'information et de la communication. La collectivité locale n'est donc pas habilitée à demander une expertise sur un édifice qui ne lui appartient pas. La démarche semble, dès lors, motivée par une velléité d'empêcher les citoyens insurgés contre le régime de se regrouper à cet endroit emblématique.

Ce qui explique le déploiement systématique, depuis plus d'un mois, d'un dispositif sécuritaire important pour

l'interdire aux manifestants, les mardis et les vendredis notamment. Par ailleurs, notre interlocuteur affirme que les problèmes techniques, dont parle le rapport du CTC, sont antérieurs à la révolte populaire. Étendus du parvis jusqu'à la salle centrale, ils sont provoqués par des infiltrations d'eau et l'humidité. Il dit que la surcharge du porche et des escaliers de l'édifice a peut-être contribué à aggraver les dégâts. Pourtant, selon la fiche technique, l'imposante bâtisse, érigée en 1910 dans un style néo-mauresque et classée patrimoine historique en 2017, peut accueillir jusqu'à 9 000 personnes, en moyenne, par jour. La structure mixte (métallique-béton armé) est solide. Au-delà, de l'avis de M. Oumazouz, les travaux d'étalement du panneau de plancher de la trame gauche et la réparation des éléments affectés des deux autres trames (centrale et droite), tel que préconisé par le CTC, ne devraient pas durer plus de quelques jours. Il est à parier, néanmoins, que les pouvoirs publics prendront le soin de prolonger démesurément le chantier.

L'objectif étant d'enlever aux Algérois un lieu de rassemblement culte, après la fermeture du Tunnel des facultés, rebaptisé "Ghar elhirak", sous prétexte d'une alerte à la bombe. Les larges escaliers en marbre, finissant en enfilade sur un parvis et un porche surplombé de trois gigantesques arceaux, donnent à la Grande-Poste sa splendeur. Ils confèrent aux dizaines de manifestants, qui les occupent en déployant leurs banderoles revendicatrices, une forte illustration de l'insurrection populaire contre le régime. L'endroit est devenu un enjeu de suprématie.

Et les Algérois l'ont compris. Malmenés et aspergés de gaz lacrymogènes en plein Ramadhan ce vendredi, ils n'ont rien voulu lâcher, jusqu'à la reconquête de l'espace public, dans une explosion de joie.

**Souhila Hammadi**